

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE ÈS LETTRES

Plan d'études en Grec ancien (70 crédits ECTS)

Version du 31.08.12 15:05

Approuvé par l'Assemblée de section
Approuvé par le Conseil de Faculté le
Adopté par la Direction le

Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS.

Présentation de la discipline

La discipline Grec ancien a pour objet l'étude de la langue et de la littérature grecques, des origines au début du VII^e siècle apr. J.-C., ainsi que la mise en valeur d'une forme de pensée et d'une civilisation autres. Une attention particulière est accordée à l'histoire de la réception de cette culture. Aucune œuvre grecque ne nous est parvenue sous sa forme originale ! C'est aussi l'histoire d'un rapport à une culture parente mais éloignée qu'il importe de comprendre.

La langue grecque est examinée sous le double angle de son fonctionnement (sémantique, syntaxe, stylistique, rhétorique) et de son évolution historique.

L'approche linguistique vise à découvrir une forme de pensée particulière, dotée de catégories et d'outils spécifiques. Indissociable de la langue, la littérature est abordée dans une perspective d'anthropologie de la culture, qui renouvelle les approches philologiques et critiques et repense les textes et leur histoire en fonction de leurs contextes de production, sociaux, religieux et politiques. Les œuvres antiques ne sont pas seulement objets d'érudition, elles invitent à un dialogue à travers les siècles et à une confrontation avec un passé devenu *autre* mais néanmoins constitutif de notre identité culturelle. C'est un point de départ privilégié pour une réflexion sur l'évolution des formes du savoir et des sensibilités.

Le programme, complété par le cours d'initiation au grec (sur une année ou deux), est conçu de façon à assurer, à tous les niveaux, le rattrapage des connaissances linguistiques manquantes. Ce cours peut être suivi par tous les étudiants qui le souhaitent ; il conduit en un an à une découverte générale de la langue grecque et en deux ans à une maîtrise plus poussée qui permet des travaux de traduction.

Une initiation à d'autres disciplines complémentaires des sciences de l'Antiquité (latin, histoire ancienne, archéologie classique, tradition classique) est également proposée.

Résumé des objectifs de formation

Propédeutique

La discipline Grec ancien s'adresse à des étudiants qui possèdent une Maturité gymnasiale avec option spécifique « grec » ou à des étudiants sans connaissances préalables, contraints alors à un programme de rattrapage particulier comprenant une année propédeutique supplémentaire (« grec ancien pour grands débutants »). L'année propédeutique veut rappeler l'importance d'un dialogue critique avec la pensée des Anciens et familiariser les étudiants avec les grandes lignes de la culture grecque antique. Au terme de l'année propédeutique, ils auront appris à préciser leurs connaissances linguistiques et littéraires, à les envisager de façon critique et à les replacer dans un contexte anthropologique plus large. Les étudiants seront notamment aptes à :

- apprendre à maîtriser activement la grammaire et prendre conscience des ressources expressives de la langue grecque, notamment par la pratique du thème,
- mobiliser activement un lexique défini dans les exercices de version et de thème,
- lire et traduire des textes grecs de prose et de poésie d'un niveau moyen,
- définir l'intérêt et l'originalité des textes abordés au regard des différents courants de la littérature grecque classique,
- situer les textes dans leur contexte socio-culturel,
- identifier les principes méthodologiques et définir une problématique dans les champs de l'analyse littéraire et de l'approche anthropologique de la civilisation grecque,
- exploiter les technologies les plus récentes et sophistiquées pour perpétuer l'étude des plus anciens documents littéraires de notre histoire, notamment l'usage du TLG (corpus des œuvres grecques).

Seconde partie

En fin de seconde partie, les étudiants auront renforcé leurs connaissances de la langue et de la littérature grecques, et, de façon plus générale, de la culture antique ; leur sensibilité linguistique et littéraire et leur regard critique seront améliorés. Les étudiants sauront porter un regard critique sur la philologie, vérifier comment elle est subordonnée et influencée par des facteurs idéologiques qui l'ont sous-tendue. L'établissement d'un texte antique doit tenir compte des différents contextes, sociaux, religieux, politiques, qui ont marqué et influencé la transmission des textes. Notre rapport à la littérature grecque antique est aussi le fait d'une importante série de reconstructions de textes dont il s'agira, à chaque fois, d'être conscients. Les étudiants seront ainsi capables de :

- lire et traduire de façon cursive différents textes grecs en prose et en poésie,
- repérer les différences de langue (archaïque, classique, post-classique), les styles et les niveaux de langue en relevant les particularités dialectales,

- réaliser des traductions littéraires qui rendent l'expression grecque et les ornements littéraires (par l'exercice de la version),
- développer, pour un texte donné, une réflexion philologique en discutant son appareil critique,
- développer, pour un texte donné, une réflexion littéraire en établissant une bibliographie et en comparant les interprétations d'écoles et d'époques différentes à même d'en saisir les enjeux,
- comparer divers textes antiques, en prose ou en vers, en les situant dans leur contexte,
- maîtriser les méthodes et instruments de la discipline et de disciplines annexes, ainsi que d'autres sources d'information (en différentes langues),
- documenter sa démarche méthodologique en présentant les avantages et inconvénients des instruments mobilisés,
- reconnaître les conditions culturelles permettant l'existence d'une littérature donnée et interroger l'émergence et la disparition de certaines formes littéraires.

Structure modulaire du plan d'études

20	PROPÉDEUTIQUE	BA-GREC-1-10			
		Enseignements de base en grec ancien			20
		BA-GREC-1-1010			
		Littérature grecque, linguistique diachronique et histoire ancienne			
		BA-GREC-1-1020			
Orientation hellénistes ou non hellénistes					
Selon Matu					
BA-GREC-1-102010					
Hellénistes					
BA-GREC-1-102020					
Non hellénistes					
50	SECONDE PARTIE	BA-GREC-2-10			
		Enseignements communs			28
		BA-GREC-2-1010			
		Littérature grecque et histoire des textes			16
		BA-GREC-2-1020			
		Anthropologie et étude de l'imaginaire grec/Philologie			3
		BA-GREC-2-1030			
		Histoire ancienne			3
		BA-GREC-2-1040			
		Séminaires à choix			6
BA-GREC-2-20		22			
Orientation hellénistes ou non hellénistes					
Selon Matu					
BA-GREC-2-2010					
Hellénistes					
BA-GREC-2-2020					
Non hellénistes					

1 – PROPÉDEUTIQUE

Obligatoire / 20 crédits / évaluation à moyenne

Évaluation de la partie propédeutique : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 20 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la partie propédeutique est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.00, calculée sur les notes — pondérées par les coefficients — obtenues aux évaluations, sous réserve de l'article XX du Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Lettres sur les notes éliminatoires.

BA-GREC-1-10 – Enseignements de base en grec ancien

Obligatoire / 20 crédits

La partie propédeutique est constituée de deux modules obligatoires : BA-GREC-1-1010 – Littérature grecque, linguistique diachronique et histoire ancienne, et BA-GREC-1-1020 - Orientation hellénistes ou non hellénistes.

BA-GREC-1-1010 – Littérature grecque, linguistique diachronique et histoire ancienne

Obligatoire

L'étudiant s'inscrit aux enseignements du module et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

Nota bene : les étudiants qui ont également à leur cursus la discipline Histoire ancienne remplacent le « Proséminaire sources et méthodes de l'histoire ancienne » par un autre enseignement (en grec ancien, en archéologie, etc.) d'un volume de crédits équivalent (s'adresser au secrétariat des étudiants en début d'année académique).

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Littérature grecque et histoire des textes	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	3
Introduction à la linguistique diachronique	1	Annuel	C	Obligatoire	1.5
Description et histoire des langues classiques (grec)	1 (tous les 15 j)	Annuel	C	Obligatoire	1.5
Proséminaire sources et méthodes de l'histoire ancienne (1 ^{er} semestre uniquement)	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	3

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Littérature grecque et histoire des textes	2	Vmn	Obligatoire	3
Introduction à la linguistique diachronique et description et histoire des langues classiques (grec)	1	Ven	Obligatoire	3
Proséminaire sources et méthodes de l'histoire ancienne	1	Ven	Obligatoire	3

BA-GREC-1-1020 – Orientation hellénistes ou non hellénistes

Obligatoire

Le module BA-GREC-1-1020 est constituée de deux sous-modules optionnels : BA-GREC-1-102010 – Hellénistes et BA-GREC-1-102020 – Non hellénistes. Le choix du sous-module est déterminé par le certificat de Maturité obtenu : les étudiants ayant un certificat de Maturité gymnasiale avec le grec en option spécifique suivent le module pour hellénistes, les autres le module pour non hellénistes.

BA-GREC-1-102010 – Hellénistes

Optionnel

L'étudiant s'inscrit aux enseignements du module et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Lectures préalables	1	Semestriel	Ex	Obligatoire	1
Lectures cursives	1	Annuel	Ex	Obligatoire	3
Connaissance pratique de la langue grecque	2	Annuel	C/TP	Obligatoire	5
Notions de base en philologie grecque	1	Annuel	Ex	Obligatoire	2

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Lectures (préalables et cursives)	1	O	Obligatoire	4
Connaissance pratique de la langue grecque	2	Vcn	Obligatoire	5
Notions de base en philologie grecque	1	Vcn	Obligatoire	2

BA-GREC-1-102020 – Non hellénistes

Optionnel

L'étudiant s'inscrit aux enseignements du module et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

Nota bene : les étudiants qui ont également à leur cursus la discipline Philosophie remplacent le cours d'« Introduction à la philosophie antique » par un autre enseignement (en grec ancien, en archéologie, etc.) d'un volume de crédits équivalent (s'adresser au secrétariat des étudiants en début d'année académique).

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Initiation au grec ancien	3	Annuel	C/TP	Obligatoire	4
Travaux d'appui avec l'assistant	1	Annuel	Ex	Obligatoire	1
Littérature et civilisation grecques	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	3
Introduction à la philosophie antique	2	Semestriel	C	Obligatoire	3

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Initiation au grec ancien	2	Vcn	Obligatoire	5
Littérature et civilisation grecques	1	Vcn	Obligatoire	3
Introduction à la philosophie antique	1	Vcn	Obligatoire	3

2 – SECONDE PARTIE

Obligatoire / 50 crédits

Évaluation de la seconde partie : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 50 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la seconde partie est subordonnée à l'obtention d'évaluations suffisantes pour un total de 40 crédits au moins, sous réserve de l'article XX du Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Lettres.

La seconde partie est constituée de deux étapes obligatoires : BA-GREC-2-10 – Enseignements communs et BA-GREC-2-20 – Orientation hellénistes ou non hellénistes.

BA-GREC-2-10 – Enseignements communs

Obligatoire / 28 crédits

L'étape BA-GREC-2-10 est constituée de quatre modules obligatoires : BA-GREC-2-1010 – Littérature grecque et histoire des textes (16 crédits), BA-GREC-2-1020 – Anthropologie et étude de l'imaginaire grec/Philologie (3 crédits), BA-GREC-2-1030 – Histoire ancienne (3 crédits), et BA-GREC-2-1040 – Séminaires à choix (6 crédits).

BA-GREC-2-1010 – Littérature grecque et histoire des textes

Obligatoire / 16 crédits / évaluation à crédits

Le programme de ce module s'étend sur deux années académiques.

Lors de la première année, il s'inscrit à chaque semestre aux enseignements de Littérature grecque et histoire des textes et aux Lectures préalables, et remplit les conditions fixées pour la validation intégrée qui leur est associée.

L'étudiant s'inscrit à nouveau à ces deux enseignements à chaque semestre de l'année académique suivante et se présente, en fin d'année, à l'examen oral intégré de littérature grecque.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Ens. 1 en Littérature grecque et histoire des textes	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	3
Ens. 1 de Lectures préalables	1	Semestriel	Ex	Obligatoire	1

Ens. 2 en Littérature grecque et histoire des textes	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	3
Ens. 2 de Lectures préalables	1	Semestriel	Ex	Obligatoire	1

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Littérature grecque et histoire des textes et Lectures préalables I	Vm	Obligatoire	4
Littérature grecque et histoire des textes et Lectures préalables II	Vm	Obligatoire	4
Littérature grecque	O	Obligatoire	8

BA-GREC-2-1020 – Anthropologie et étude de l’imaginaire grec/Philologie

Obligatoire / 3 crédits / évaluation à crédits

L’étudiant s’inscrit à l’un des enseignements optionnels du module et remplit les conditions fixées pour l’évaluation qui lui est associée.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Anthropologie et étude de l’imaginaire grec	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
Philologie	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Anthropologie et étude de l’imaginaire grec	Vm	Optionnel	3
Philologie	Vm	Optionnel	3

BA-GREC-2-1030 – Histoire ancienne

Obligatoire / 3 crédits / évaluation à crédits

L’étudiant s’inscrit à l’enseignement obligatoire du module et remplit les conditions fixées pour l’évaluation qui lui est associée.

Nota bene : les étudiants qui ont également à leur cursus la discipline Histoire ancienne remplacent l’« Introduction à l’histoire ancienne » par un autre enseignement (en grec ancien, en archéologie, etc.) d’un volume de crédits équivalent (s’adresser au secrétariat des étudiants en début d’année académique).

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Introduction à l’histoire ancienne (1 ^{er} semestre uniquement)	2	Semestriel	C	Obligatoire	3

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Introduction à l’histoire ancienne	Ven	Obligatoire	3

BA-GREC-2-1040 – Séminaires à choix

Obligatoire / 6 crédits / évaluation à crédits

L’étudiant s’inscrit à un ou plusieurs enseignements optionnels du module et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées pour un total de 6 crédits au moins.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Linguistique grecque	2	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Philosophie grecque	2	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Tradition classique	2	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Archéologie (Grèce)	2	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Histoire ancienne (Grèce)	2	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Latin	2	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
...					

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Linguistique grecque	varia	Optionnel	6 ou varia
Philosophie grecque	varia	Optionnel	6 ou varia
Tradition classique	varia	Optionnel	6 ou varia
Archéologie (Grèce)	varia	Optionnel	6 ou varia
Histoire ancienne (Grèce)	varia	Optionnel	6 ou varia
Latin	varia	Optionnel	6 ou varia
...			

BA-GREC-2-20 – Orientation hellénistes ou non hellénistes

Obligatoire / 22 crédits

L'étape BA-GREC-2-20 est constituée de deux modules optionnels : BA-GREC-2-2010 – Hellénistes et BA-GREC-2-2020 – Non hellénistes. Le choix du module est déterminé par le sous-module suivi en année propédeutique (helléniste ou non helléniste).

BA-GREC-2-2010 – Hellénistes

Optionnel / 22 crédits / évaluation à crédits

Le programme de ce module s'étend sur deux années académiques.

L'étudiant s'inscrit une première fois à l'enseignement de « Lecture cursive » et s'inscrit à ce même enseignement l'année académique suivante. Au terme des deux années, il se présente à l'examen oral de lecture cursive (4 crédits).

L'étudiant s'inscrit une première fois à l'enseignement de « Connaissances pratiques de la langue » et se présente à l'examen écrit de thème (6 crédits). L'étudiant s'inscrit à ce même enseignement l'année académique suivante et se présente à l'examen écrit de version (6 crédits).

Les deux enseignements « Littérature et civilisations grecques » et « Introduction à la philosophie antique » ne sont suivis qu'une seule fois, au moment choisi par l'étudiant. Ce dernier remplit les conditions fixées par les validations qui leur sont associées.

Nota bene : les étudiants qui ont également à leur cursus la discipline Philosophie remplacent le cours d'« Introduction à la philosophie antique » par un autre enseignement (en grec ancien, en archéologie, etc.) d'un volume de crédits équivalent (s'adresser au secrétariat des étudiants en début d'année académique).

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive	1	Annuel	Ex	Obligatoire	2
Connaissances pratiques de la langue	2	Annuel	C/TP	Obligatoire	6
Littérature et civilisations grecques	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	3
Introduction à la philosophie antique	2	Semestriel	C	Obligatoire	3

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive	O	Obligatoire	4
Thème	E	Obligatoire	6
Version	E	Obligatoire	6
Littérature et civilisations grecques	Ven	Obligatoire	3
Introduction à la philosophie antique	Ven	Obligatoire	3

BA-GREC-2-2020 – Non hellénistes

Optionnel / 22 crédits / évaluation à crédits

Le programme de ce module s'étend sur deux années académiques.

L'étudiant s'inscrit une première fois à l'enseignement de « Lecture cursive » et s'inscrit à ce même enseignement l'année académique suivante. Au terme des deux années, il se présente à l'examen oral de lecture cursive (4 crédits).

L'étudiant s'inscrit une première fois à l'enseignement de « Connaissances pratiques de la langue » et se présente à l'examen écrit de thème (6 crédits). L'étudiant s'inscrit à ce même enseignement l'année académique suivante et se présente à l'examen écrit de version (6 crédits).

Les deux enseignements « Approfondissement des connaissances textuelles » et « Notions de base en philologie grecque » ne sont suivis qu'une seule fois, au moment choisi par l'étudiant. Ce dernier remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive	1	Annuel	Ex	Obligatoire	2
Connaissances pratiques de la langue	2	Annuel	C/TP	Obligatoire	6
Approfondissement des connaissances textuelles	2	Annuel	C/TP	Obligatoire	3
Travaux d'appuis (approfondissement des connaissances textuelles)	1	Annuel	TP	Obligatoire	1
Notions de base en philologie grecque	1	Annuel	TP	Obligatoire	2

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive	O	Obligatoire	4
Thème	E	Obligatoire	6
Version	E	Obligatoire	6
Approfondissement des connaissances textuelles	Vc	Obligatoire	4
Notions de base en philologie grecque	Ve	Obligatoire	2